Le diagnostic amiante a pour but d'identifier la présence de matériaux contenant de l'amiante dans le bâtiment afin de protéger la santé des occupants contre les risques d'exposition.

Amiante

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante.

n°dossier: SDIE_XXXXX/XX/XXXX Date du repérage: XX/XX/XXXX



Désignation du propriétaire | Donneur d'ordre

Nom et prénom : M. et Mme XXX Adresse : XX, rue XXX XXXXX XXXX

Nom et prénom : M. et Mme XXX Adresse : XX, rue XXX XXXXX XXXX

Le(s) laboratoire(s) d'analyses

Raison sociale et nom de l'entreprise : Il n'a pas été fait appel à un laboratoire d'analyse

Nº d'accréditation Cofrac :

Désignation du ou des bâtiments

Département : XXXXX Adresse : XX, rue XXX Commune: XXXXX XXXX

Département :

Localisation du ou des bâtiments : Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : Périmètre du repérage :

Type de logement : Fonction principale: habitation (maison individuelle)

Année de construction : <1949

Désignation de l'opérateur



SDIEXPERTISE
102 Boulevard Héloïse
95100 Argenteuil
N° SIRET: 84193073800015
Tél: 01.71.68.17.97

Mail: serviceclient@sdiexpertise.com

Méthodologie

Des inspections visuelles ont été réalisées conformément aux normes en viqueur, portant sur les matériaux accessibles dans le bâtiment tels que les revêtements de sol, les toitures, et les

Liste A		
Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder	
Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	
	Calorifugeages	
	Faux plafonds	

Liste B			
Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonde		
1. Parvieverticales intérieures			
Muss, Chiscosa "en dus" et Futesux (périphériques et intérieus)	Enduits projetés		
	Revétement dus (plaques de mensionnies)		
	Revétement dus (unisate-ciment)		
	Entourages de poteuux (curton)		
	Entourages de poteuux (uniante-ciment)		
	Entourages de poteuux (matérieu sandwich)		
	Entourages de poteuux (curton÷plâtre)		
	Coffings pends		
Cloisons (légims et préfébriquées), Onines et Coffins verticeux	Enduits projetés		
	Pagnesuz de cloisons		

2. Planche	rs et plafonds
Pladondo, Poutres et Charpentes, Osines et Coffres Horizonteux	Enduits projetés
	Panneusz collés ou vissés
Planchers	Dalles de sol
3. Graduits, canalisation	a et équipements intérieurs
Conduits de fluides (niz, eau, autres fluides)	Conduits
	Ezweloppes de culorifuges
Clapets / volets coupe-feu	Clapets coupe-Seu
	Volets coupe-Seu
	Rebouchage
Porter coupe-firs	Joints (tresses)
	Joints (bandes)
Vide-ordures	Conduits

& Florente extrinsum		
	Plagues (composites)	
Toites	Places (fibre-claust)	
	Andoises (nomposites)	
	Antoines (filtres.cinent)	
	Accessoigns de commentants (compositiva)	
	Accessoires de comentares (Stores-cinent)	
	Eardevil hitoniness	
Eurlages et fiçudes légims	Plaques (composites)	
	Player (flors-cinent)	
	Antoires (rossporites)	
	Andoises (films-cinent)	
	Panaeux (romposites)	
	Panerus (floro-cinest)	
Conduits on tolture et façade	Conduites d'evez pieriules en unisate-ciavat	
	Conduiter d'eurer soier en anisate-ciment	
	Condition de firmale en anciente, cinquet	

Résultats du diagnostic

- resultais

 Matériaux repérés : aucun matériau contenant de l'amiante n'a été identifié sur les listes A et B.

 État de conservation : tous les matériaux inspectés sont en bon état, sans signes de dégradatio
- tion : tous les matériaux inspectés sont en bon état, sans signes de dégradation pouvant libérer des fibres.

Conclusion: le bâtiment ne présente aucune menace liée à l'amiante, réduisant ainsi le risque pour la santé des occupants.

Recommandations: bien que l'amiante n'ait pas été détectée, il est conseillé de continuer la surveillance et de procéder à des contrôles réguliers, en particulier avant tout travaux.

Conclusion

L'état de l'installation intérieure d'électricité nécessite des réparations significatives pour garantir la sécurité des occupants. Les indications des anomalies doivent être traitées rapidement pour éviter des dangers potentiels.

- Responsabilité du propriétaire : la responsabilité est entièrement engagée en cas d'accident sur l'installation électrique, qu'elle ait été contrôlée ou non.
 Documents remis : aucun document supplémentaire concernant l'entretien n'a été fourni.

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site			×
Vide sanitaire accessible			x
Combles ou toiture accessibles et visitables			X

Rappels réglementaires

- Articles L. 1334-13, R. 1334-20 à 24 du Code de la Santé Publique: Ces articles établissent les obligations pour le repérage des matériaux contenant de l'amiante dans les bâtiments. Ils précisent les conditions d'identification et de gestion de l'amiante, ainsi que les responsabilités des propriétaires lors de la vente ou de la location.
 Annexe 13.9 du Code de la Santé Publique: Détaille les matériaux réputés contenir de l'amiante et étabilit les protocoles pour leur gestion.
 Arrêtés du 12 décembre 2012 et 26 juin 2013: Précisent les modalités de repérage et les exigences réglementaires pour les diagnostics amiante dans les bâtiments.
 Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011: Étabilit les dispositions relatives à la gestion des risques sanitaires liés à l'amiante, renforçant la protection de la santé publique.
 Arrêté du ler juin 2015: Complète les réglementations précédentes en précisant les méthodes d'évaluation des matériaux et l'obligation de signaler leur état aux occupants.

Impartialité et certification

- Impartialité : l'opérateur a agi sans lien d'intérêt avec le propriétaire.
- Assurance : AXA Assurance, Numéro de police : 11111431804, validité jusqu'au 01 janvier 2025.
 Certification de compétence C2021-SE03-090 : rapport établi par un technicien certifié par WE.CERT, le 26-04-21

Dans les pièces annexes, vous trouverez des images complémentaires avec explications, une attestation sur l'honneur, le certificat de compétences du diagnostiqueur, ainsi que les détails de l'assurance.

Fait à XXXX, le XX/XX/XXXX Par: XXXXX XXXX

Fait à XXXX. le XX/XX/XXXX